Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
062-200068029-20210930-D021-304a-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/10/2021

Communauté d'Agglomération 2 Baies en Montreuillois

Commune de Merlimont

MODIFICATION DU PLU

Plan de zonage

1:6 000

DOSSIER APPROUVE

Vu pour être annexé au PLU, suite à la délibération 2021-304, en date du 30/09/2021, approuvant la modification n°2.

Fait à Montreuil-sur-Mer,
Le Président,

Le Président,
Bruno COUSIN

Plan Local d'Urbanisme réalisé par INGEO
PLU approuvé le 12/05/2011

Plan Local d'Urbanisme modifié par Auddicé
Modification n°2 du PLU approuvée le 30/09/2021

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France
Agence Val de Loire
Agence Seine-Normandie
Agence Grand-Est

Légende

- Espace boisé classé existant
- Espace boisé à créer
- Espace vert protégé
- Secteur à programme de logements avec mixité sociale avec 20% affectés à des logements locatifs aidés
- Emplacement réservé
- Secteurs au sein desquels le changement de destination vers le commerce est interdit
- Linéaire de part et d'autre duquel il est obligatoire de maintenir les rez-de-commerces
- Déclinaison de la Loi Littoral : Limite des 100 m
- Déclinaison de la Loi Littoral : Limite des Espaces Proches du Rivage

Zones urbaines :

UA: zone urbaine dense, zone balnéaire où se mêlent les habitations permanentes et saisonnières ainsi que les activités liées à la station

UAn: base nautique de Merlimont-Plage

UB: zone urbaine de densité plus faible, zone balnéaire où se mêlent les habitations permanentes et saisonnières

UC: zone d'habitations individuelles, de lotissements ou de petits collectifs de densité moyenne, à caractère résidentiel

UCa: zone d'habitations individuelles, de lotissements ou de petits collectifs à caractère résidentiel, de densité moindre

UCb: zone d'habitations individuelles, de lotissements ou de petits collectifs à caractère résidentiel, de densité moindre

UCe: zone correspondant à l'ancienne colonie de vacances

UCl: zone correspondant au village de vacances

UD: zone urbaine mixte de densité moyenne, correspondant en particulier au secteur urbanisé de Merlimont-Village

UDa: zone urbaine à vocation d'activités

UDb: zone urbaine mixte de densité faible, correspondant au secteur de l'entrée de ville

Zones à urbaniser :

1AU: zone d'urbanisation future à court terme

1AUa: zone d'urbanisation future à court terme, correspondant au renforcement du centre-ville de Merlimont-Village

2AU: zone d'urbanisation future à long terme

Zones naturelles :

N: zone naturelle de protection des sites et des paysages, des bois et des forêts, au titre de l'article L.146-6 du Code de l'Urbanisme

Na: zone naturelle à vocation agricole

Ne: zone naturelle réservée à un équipement public correspondant à une zone de stationnement paysager

Nl: zone naturelle à vocation touristique et de loisirs

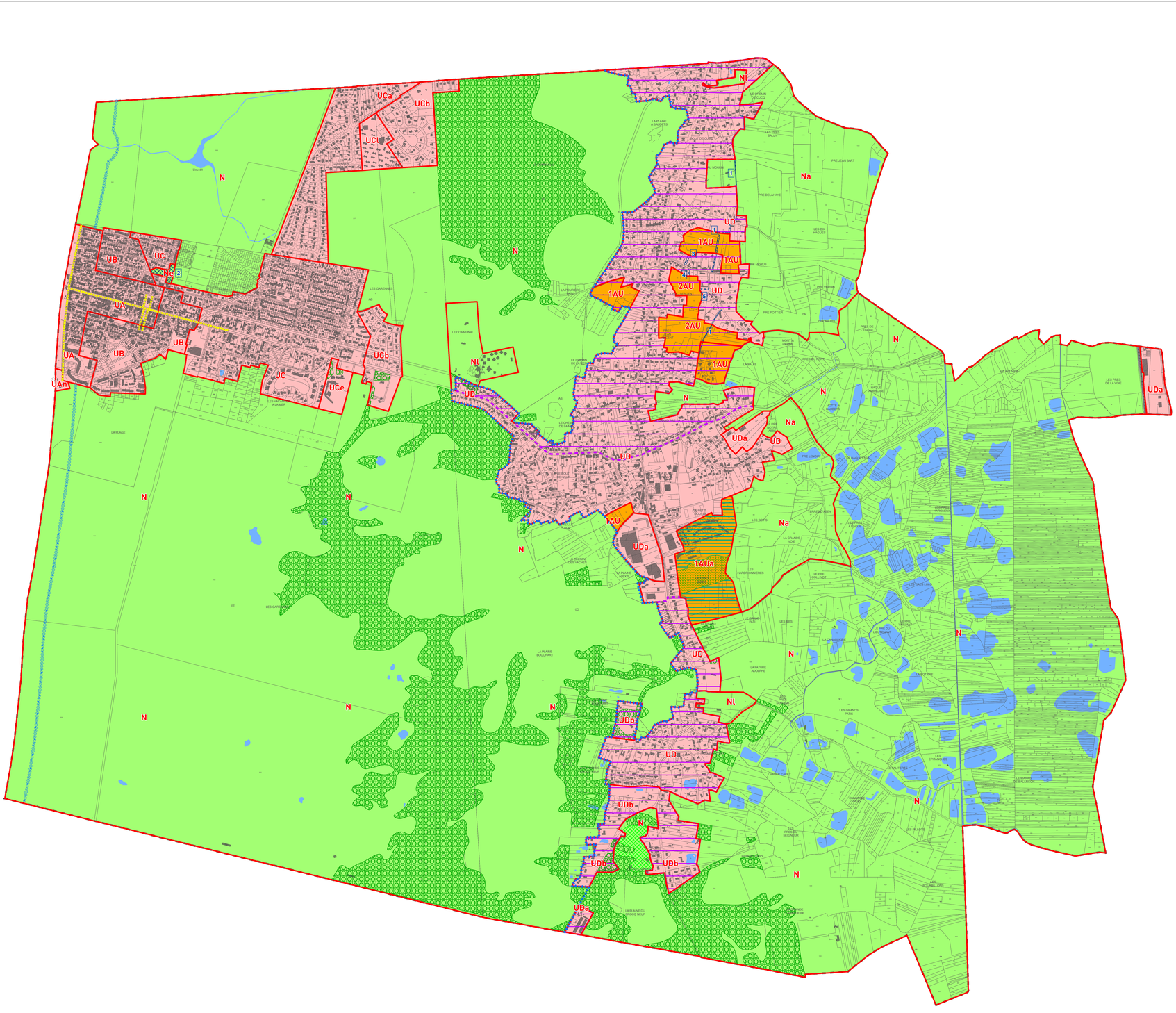

Zoom sur les emplacements réservés (1/2500)

Emplacement réservé
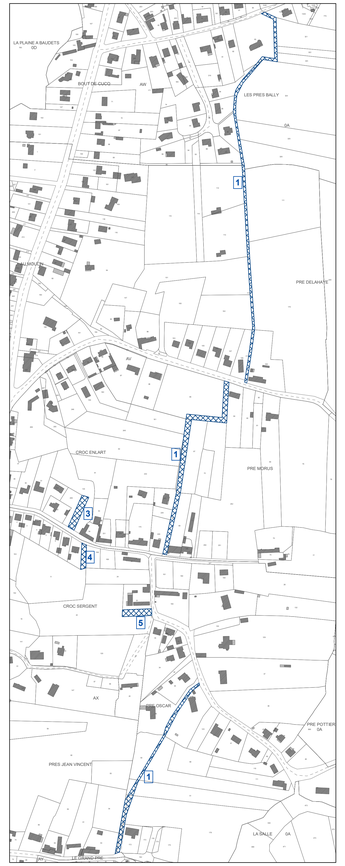
N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	5466 m²	Divers chemins piétonniers	Commune
ER n°2	5456 m²	Aire naturalisée de stationnement	Commune
ER n°3	523 m²	Création de voirie	Commune
ER n°4	261 m²	Création de voirie	Commune
ER n°5	427 m²	Création de voirie	Commune